

**PRINTEMPS**

**2012**

**JOURNEE DE L'ENVIRONNEMENT :  
LES BENEVOLES A L'OUVRAGE**



### **A L'AGENDA**

**Fête des parents**

**En Mairie**

**dimanche 3 juin à 11 h**

**Don du sang**

**Mairie (salle du conseil)**

**Vendredi 6 juillet de 16h  
à 19 h**

**Elections législatives**

**En mairie**

**les 10 et 17 juin 2012**

**de 8 h à 18 h**

**LE CHOISY-LENIENS**

**BULLETIN TRIMESTRIEL N° 28-1**

**commune de CHOISY**

**Tél 04 50 77 41 56 Fax 04 50 77 47 00**

**Courriel : [mairie@choisy.fr](mailto:mairie@choisy.fr) site internet : [www.choisy.fr](http://www.choisy.fr)**

## EDITORIAL DU MAIRE



Choisyliennes, Choisyliens,

La commune continue de s'équiper, tout en préservant sa capacité financière.

Dans les pages centrales, au verso, vous trouverez les réalisations déjà en cours (bâtiment des services techniques) ou en prévision (petits logements collectifs du chef-lieu). Nous vous remercions de répondre à l'enquête informelle que nous avons diligentée pour affiner les besoins de la commune.

L'élection du Président de la République a fortement motivé la population car vous avez été 85 % à vous déplacer au premier tour puis 82 % au deuxième tour.

Le troisième tour arrive...

Vous trouverez un éclairage sur les élections législatives en page intérieure. Nos aînés se sont battus pour obtenir le droit de vote. Voter est beaucoup plus qu'un droit. Je vous remercie donc d'être venu en grand nombre accomplir ce devoir.

Comme vous pourrez le constater, le Choisy-liens évolue un peu. Nous avons notamment réduit la partie compte-rendu des conseils municipaux pour la décliner sous forme de flash . Nous attendons vos remarques et suggestions sur la boîte courriel de la mairie .

Bonne lecture !

**FETES DES MERES ET DES PERES A LA MAIRIE**

**LE DIMANCHE 3 JUIN 2012 A 11 H**

**Venez nombreux !**





# PLEINS FEUX SUR : LES ELECTIONS LEGISLATIVES



Présidentielles : 85 % de participation au premier tour et 82 % au deuxième tour ! Mieux que la moyenne nationale !

**MAIS BIENTOT LES ELECTIONS LEGISLATIVES...**

**Le 10 juin et le 17 juin 2012 nous retournons aux urnes pour élire nos députés. Réservez les dates sur votre calendrier ! Votre député est celui qui pourra vous écouter localement et vous soutenir au besoin.**

## Quelques révisions ...

LES DEPUTES représentent le citoyen et sont au service des citoyens dans leur circonscription : ils prennent les décisions à notre place et en notre nom dans le cadre de l'Assemblée Nationale. Ils

- contrôlent l'action du gouvernement
- votent les lois (une centaine par an, lors de plus de 1000 h de débats),
- rédigent et adoptent des rapports dans le cadre de commissions diverses.
- votent le budget de l'Etat

577 députés sont élus tous les 5 ans (5 députés en Haute-Savoie), un par circonscription d'environ 100 000 habitants.

Avec la dernière révision de la loi constitutionnelle du 23 juillet 2008, qui s'est traduite par une réforme profonde du Règlement de l'Assemblée, les pouvoirs de l'Assemblée ont été sensiblement renforcés, particulièrement en matière de contrôle.



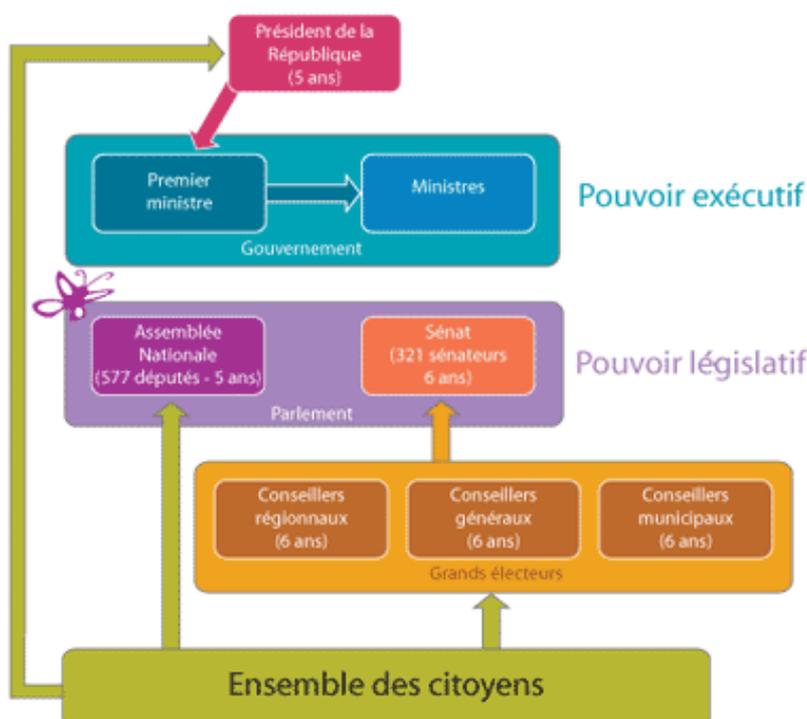
## Et si vous êtes absent ce jour-là ?

Donnez une procuration à une personne inscrite sur la liste électorale de Choisy (2 procurations maximum par personne, mais une seule pour une domiciliation en France)

Pour l'établir, munissez-vous d'une pièce d'identité et allez remplir un formulaire à la gendarmerie ou au commissariat proche de votre domicile ou de votre lieu de travail (par exemple bureau de gendarmerie de la Balme de Sillingy)

N'attendez pas la dernière minute : la procuration doit être parvenue à la mairie avant les élections. Le récépissé ne suffit pas.

Et surtout...n'oubliez pas de prévenir la personne à qui vous donnez procuration (votre mandataire).



# VIE ASSOCIATIVE

## GROS PLAN : AICP LES EFFRASSES

L'AICCA de chasse est à l'origine des étangs pour le gibier d'eau. Elle permet à l'AICP de pêche d'utiliser les étangs pour empoissonner et pêcher. En contrepartie, l'AICP de pêche s'engage à assurer l'entretien courant : faucardage des végétaux aquatiques, nettoyage des rives, des îles, des arrivées et sorties d'eau. Egalement d'assurer la protection des couvées de canards.

Elle fonctionne comme une association avec un comité de 9 membres nommés à l'assemblée générale. Pour 2011, le nombre de sociétaires était de 50 séniors (+ de 14 ans) et 10 juniors (- de 14 ans).

Gestion de 3 étangs : Avregny, Rossy et Mandallaz, situés sur les communes de Choisy et Allonzier la Caille.

Les ressources de l'AICP de pêche sont :

- la vente de permis annuels et journaliers
- l'organisation d'un concours de pêche avec repas et buvette au mois de mai. Ouvert à tous : pêcheurs et familles

Les dépenses de l'AICP de pêche sont principalement l'achat de truites arc-en-ciel, fario et saumon de fontaine : 650 kg pour la saison 2011.

Nous trouvons également dans nos étangs : carpes, tanches, gardons,, perches etc.

Nous investissons (si nos finances le permettent) dans l'achat de matériaux permettant l'amélioration d'approvisionnement d'eau des étangs (tuyaux, drains, regards...)

Nous clôturons la saison avec un concours réservé aux sociétaires et aux familles au mois de juillet, avec un repas, concours de boules..., et cela dans une ambiance très amicale et conviviale qui caractérise notre association.

**Les personnes souhaitant obtenir plus d'informations peuvent nous contacter :**  
**BOUSSEMART Jean-Pierre 04 50 77 44 20 ou THOMAS Jean-Gabriel 06 84 12 21 56**

## APE

**la kermesse de l'école approche !!**

**Elle se déroulera le vendredi 15 juin :**

**16h30** le stand gourmandise vous proposera des gâteaux « maison », des bonbons et autres friandises accompagnés de boissons fraîches.

Les enfants pourront également faire du trampoline, château gonflable, pêche à la ligne...

**18h** spectacle des enfants de l'école maternelle.

**18h30** spectacle des enfants de l'école élémentaire.

**19h15** barbecue.

**20h** Harry Covert, magicien illusionniste professionnel. Ce spectacle vous est offert par l'APE.

## SKI

Cette année, la saison 2011/2012 fut belle ! 8 sorties de ski le mercredi, 8 jours de beau temps ! Une semaine aux Gets, une semaine de bonne neige et de soleil !

**Nous donnons déjà rendez-vous à tous le vendredi 16 novembre 2012** pour la prochaine assemblée générale et les inscriptions pour la saison 2012/2013.

**Attention !** Pour que le départ en car puisse se faire encore depuis Choisy, il faudra des parents accompagnateurs bénévoles pour assurer la sécurité et l'encadrement des enfants dans le car.

Pour avoir des informations concernant le club :

[mercredisduski@laposte.net](mailto:mercredisduski@laposte.net)

<http://lesmercredisduski-mandallaz.blogspot.com>

## FOOTBALL

**o Real Mandallaz :** Les Vétérans se retrouvent chaque vendredi soir pour recevoir les équipes de vétérans voisines comme par exemple Annecy-le-Vieux, La Balme, Cruseilles ou encore Sillingy.

Loin du simple esprit de compétition, c'est avant tout la possibilité de pratiquer ce sport sans agressivité ni enjeu et de partager ensuite la table avec nos adversaires. **Cela vous tente ! Contactez-nous !**

**Olivier Gruaz - 06.74.89.11.14 ou [o.gruaz@ccmequipement.fr](mailto:o.gruaz@ccmequipement.fr)**

**o FC Mandallaz : Assemblée Générale le 9 juin 2012** à partir de 18h 30 au stade de Choisy (Club House)

# FLASH CONSEILS MUNICIPAUX

L'intégralité du compte-rendu des conseils est affiché sur les différents panneaux municipaux et disponible en mairie ou sur internet à l'adresse suivante :  
[www.choisy.fr](http://www.choisy.fr), rubrique « vie municipale »

## 18 JANVIER 2012

. ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES "ACTIVITES SCOLAIRES" (DCM N°12/01)

. REMBOURSEMENT DES FRAIS DE MISSION DES ELUS (DCM N° 12/02)

*Rembourser aux élus tous les frais relatifs à leurs déplacements ou autres dans le cadre de leur mission d'élus et qu'ils auront réglés directement*

. GRATIFICATIONS DES STAGIAIRES SCOLAIRES (DCM N° 12/03)

*pour un stage d'études en entreprise à la mairie et pour les stagiaires du centre de loisirs*

DECISION MODIFICATIVE n° 3/2011 (DCM N° 12/04) DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

*pour un total de 3314 €, voir tableau détaillé sur compte-rendu affiché en mairie ou sur le site.*

## 24 FEVRIER 2012

. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2011 (DCM N° 12/06), DU COMPTE DE GESTION 2011 (DCM N° 12/07), DE L'AFFECTATION DES RESULTATS 2011 (DCM N° 12/08)

*Voir notre dossier spécial bilan 2011/budget 2012 et le compte-rendu*

. PROGRAMME D'ELECTRIFICATION 2009 – DUREE DE REMBOURSEMENT DU PRÊT SOUSCRIT PAR LE SIESS (DCM N° 12/09)

*Travaux inscrits au programme 2009, sous forme d'une annuité fixe payable sur une période de 15 ans, avec application d'un taux d'intérêt de 4,51 %.*

. SIGNATURE APPROUVEE D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU PERSONNEL COMMUNAL AU SEIN DE L'ASSOCIATION DE CANTINE SCOLAIRE (DCM N° 12/10)

*Avec le reversement d'une participation à l'association, équivalente à 60,48 % du montant total.*

. SUBVENTION AU VELO-CLUB D'ANNEMASSE : COURSE CYCLISTE ANNEMASSE-BELLEGARDE DU 25 MARS 2012 (DCM N° 12/11)

*Reconduite de la subvention annuelle de 70 € pour cette 77<sup>ème</sup> édition avec un « Grand Prix de la Montagne ».*

DIVERS

*Programme logements au Chef-Lieu : création d'une commission logements composée de tous les élus*

## 30 MARS 2012

. VOTE DU TAUX DES IMPÔTS (DCM N° 12/13) : *Maintien des taux d'imposition 2011*

. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2012 (DCM N° 12/14) : *voir dossier spécial et tableaux sur compte-rendu*

*Après délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve ce budget équilibré :*

*- en recettes et dépenses de fonctionnement à 1 038 911,00 €*

*- en recettes et dépenses d'investissement à 1 020 223,07 €.*

. ATTRIBUTIONS DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS (DCM N° 12/15) pour 13 000 € au total

. ACHAT DE MOBILIER A LA BIBLIOTHEQUE AVEC DEMANDE DE SUBVENTIONS (DCM N° 12/16)

*Décision de l'acquisition du mobilier souhaité pour un montant de 3 054,27 € HT, et autorisation au maire de déposer une demande de subvention de 30 % et 40% auprès de l'Assemblée des Pays de Savoie, et de la Région Rhône-Alpes (CDRA)*

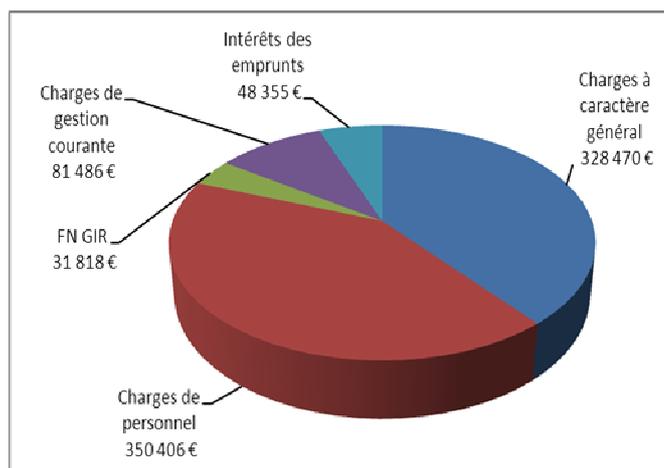
. APPROBATION DU REGLEMENT DE FORMATION DU PERSONNEL COMMUNAL (DCM N° 12/17)

# COMPTE ADMINISTRATIF 2011

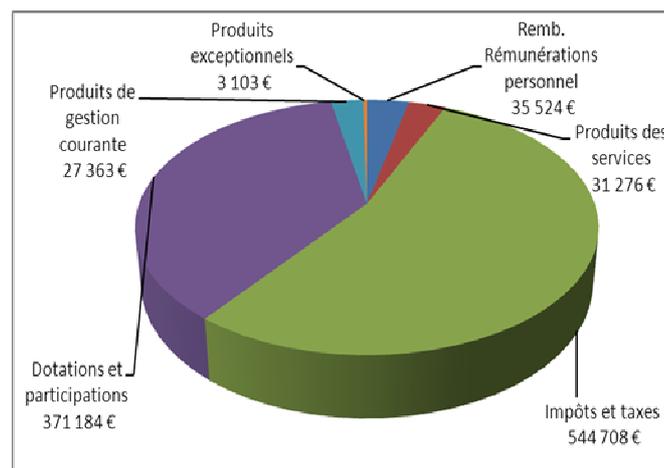
Le conseil municipal dans sa séance du 24 février 2012 a approuvé le compte administratif 2012. Pour 2011, l'excédent de fonctionnement s'élève à 172 623 € et le résultat de la section d'investissement fait apparaître un excédent de 186 393 €.

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

**Dépenses : 840 535 €**

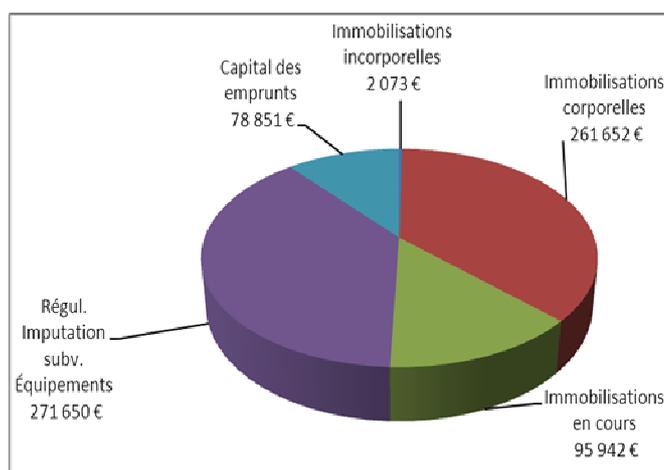


**Recettes : 1 013 158 €**

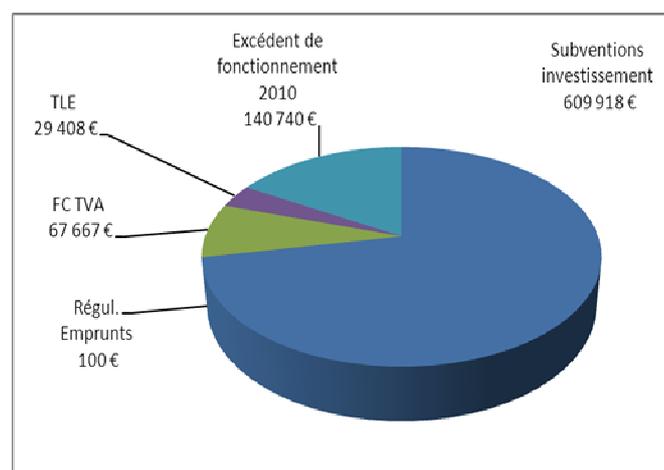


## SECTION D'INVESTISSEMENT

**Dépenses : 710 168 €**



**Recettes : 847 833 €**



## TAXES COMMUNALES 2012

TAXES	TAUX D'IMPOSITION 2012
HABITATION	15,03 %
FONCIERE SUR BATI	11,83 %
FONCIERE SUR NON-BATI	56,28 %

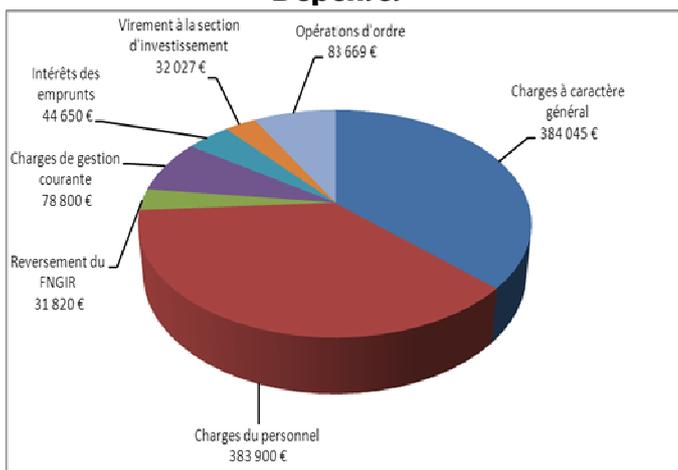
# BUDGET 2012

Pour ce budget 2012, les recettes courantes sont stables. La municipalité ne souhaite toujours pas accroître la pression fiscale. Ainsi cette année encore, les taux d'imposition des ménages demeurent inchangés.

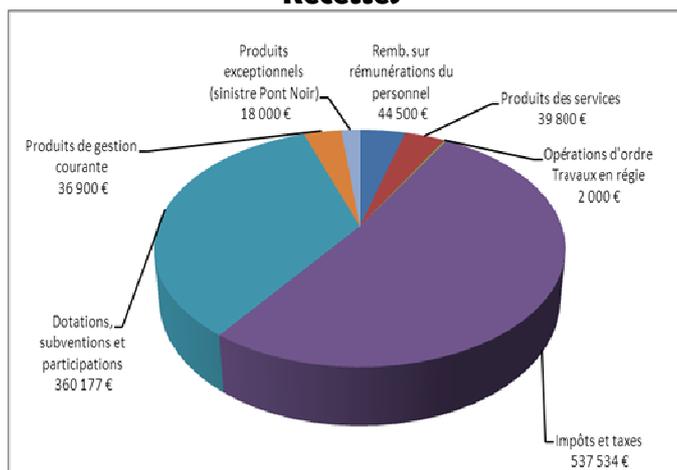
Comme toutes les autres dépenses budgétaires de l'Etat, les dotations aux collectivités locales connaissent un gel. Pour maintenir l'équilibre, un effort particulier doit être réalisé sur l'encadrement des dépenses de fonctionnement. L'excédent de fonctionnement 2011 dégagé est totalement affecté à l'investissement pour permettre à la commune de couvrir les diverses dépenses par l'autofinancement

## SECTION DE FONCTIONNEMENT : 1 038 911 €

### Dépenses

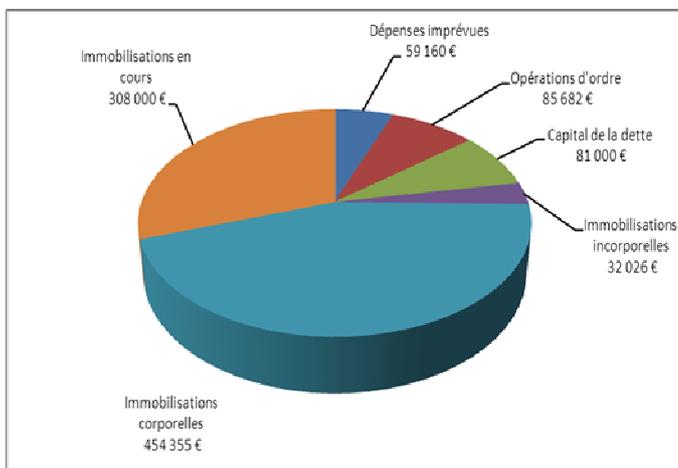


### Recettes

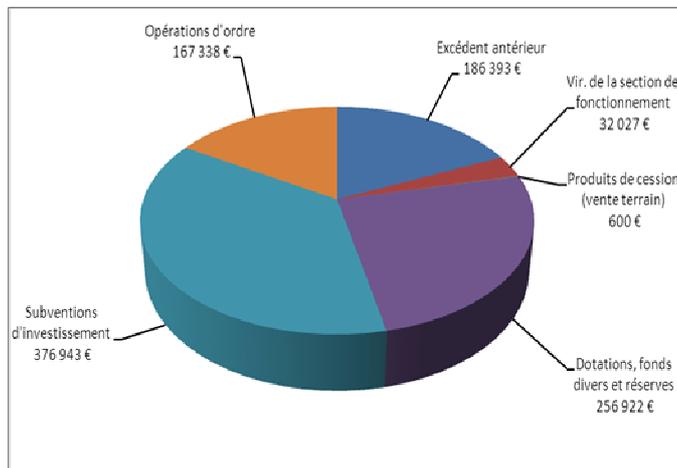


## SECTION D'INVESTISSEMENT : 1 020 223.07 €

### Dépenses



### Recettes



## Les principaux investissements

- Finalisation bâtiment des services techniques (voir article page suivante)
- Ancien local technique : création plateforme de stockage salle des fêtes toilettes accessible aux handicaps
- Salle des fêtes: installation d'un limiteur de son, accessibilité handicaps
- Stade de foot : réalisation d'un parking-relais (avec l'aide financière de la CCFU), aménagement extérieur du bâtiment
- Ecoles et cantine : divers achats de matériel (mobilier, informatique) et travaux
- Eglise : Réfection de la tribune et accessibilité handicaps du perron
- Réfection et aménagements routes communales et chemins ruraux : 126 000 €
- Achat d'un camion pour les services techniques
- PLU : poursuite travaux de modification



## CHANTIERS ET PROJETS : AMENAGEMENTS AU CHEF-LIEU



### Petits logements collectifs au chef-lieu

Conformément au programme proposé en 2008 lors de son élection, le conseil municipal continue l'aménagement du chef-lieu en mettant en œuvre de petits logements collectifs au chef-lieu sur un terrain situé à gauche du transformateur électrique et de la zone de tri de déchets du chef-lieu.

La commune de Choisy ne propose actuellement que 4 logements, dans l'ancien presbytère et souhaite pouvoir offrir plus de logements pour dynamiser le chef lieu et pérenniser l'école.

Une commission communale a été créée et travaille sur les différentes solutions, tout en consultant les riverains.

**Dans un premier temps, il est important pour le conseil de connaître les besoins de nos habitants;** pour cela nous vous invitons à répondre au questionnaire qui a été transmis dans votre boîte aux lettres afin de nous permettre de cibler la typologie des logements à construire.

Cette enquête informelle est bien sûr tout à fait anonyme et nous vous remercions pour l'aide que vous nous apporterez dans nos choix

### Bâtiment technique de la mairie

- Décision du conseil municipal du 9 septembre 2010 pour centraliser les services techniques et le matériel.
- Implantation choisie au chef-lieu, à proximité des écoles et du cimetière, sur un terrain communal.
- Par la suite, décision de rajouter une travée pour stocker tout le matériel du GAC (groupement des associations) dans un endroit unique.
- Suite à un appel d'offre, attribution à la société MBI CONCEPT en janvier 2011
- Démarrage travaux en octobre 2011.
- Date d'achèvement prévue : juin 2012.
- Surface bâtiment : environ 300 m<sup>2</sup> répartis en
  - 256 m<sup>2</sup> services techniques (mezzanine 47m<sup>2</sup>)
  - 50 m<sup>2</sup> pour le stockage du matériel du GAC
- Coût du bâtiment, hors VRD, 260 000 €.

**Cette construction va permettre de reconfigurer les locaux actuels de stockage du matériel de la salle des fêtes ainsi que l'installation de toilettes aux normes d'accessibilité des personnes à mobilité réduite (locaux sous la bibliothèque municipale)**



# BIEN VIVRE A CHOISY



## BEBES HERISSONS : LE RETOUR !

### Coucou à tous les automobilistes !

Attention où vous mettez vos roues car c'est la période des bébés hérissons ; trop mignons, inoffensifs et utiles !

Ils vous débarrasseront des limaces, oeufs de serpents, bébés vipères, larves d'insectes ravageurs de potagers, etc

## C'EST LE PRINTEMPS !

Les fleurs pointent leur nez, la végétation repousse...et les tondeuses et autres outils de taille ressortent de leur abri.



Respectons les horaires d'utilisation des engins à moteur et autres pétarades pour pouvoir profiter ensemble du chant des oiseaux ou du bruissement des herbes dans les champs...

### HORAIRES :

Jours ouvrables : 8h-20H

Samedi : 9h à 12h/14h30 à 19h

Jours fériés : 10h à 12h

Tous les dimanches : INTERDIT

## BON A SAVOIR

Pour protéger les espaces naturels et préserver la paix de la faune, la circulation des engins à moteur est réglementée (arrêté municipal)

Lorsque vous voyez ce panneau, n'allez pas plus loin : vous risquez une amende de classe 5 (jusqu'à 1500 euros) et la confiscation du véhicule



Le plan de circulation est consultable en mairie ou sur le site : [www.choisy.fr](http://www.choisy.fr)

NB : les espaces naturels de nos communes voi-



## ENCORE DE LA FUMEE!

Un feu de déchets verts pollue l'air (composés cancérigènes) et gêne les personnes allergiques

Et pourtant :

- Il est interdit de brûler des déchets ménagers (et les déchets verts en font partie)
- L'écobuage est toléré pour les agriculteurs mais réglementé (voir arrêtés préfectoraux)
- Privilégiez-donc le compostage, le paillis ou le mulch pour vos tontes
- Des aires de tri sont à notre disposition pour certains déchets ménagers
- Une déchetterie accueille la plupart des autres (dont les déchets verts) – voir horaires sur la page infos pratiques)

**NON ce n'est pas plus polluant de faire un aller-retour en voiture à la déchetterie d'Epagny que de brûler nos tontes et tailles. (50 kg de végétaux brûlés = 8500 km en voiture!)**

## Mais où est donc passé Médor ?



- Il est interdit de laisser divaguer les chiens. Médor est sûrement gentil mais il fait des bêtises chez les autres et fait peur à certains...il peut aussi provoquer des accidents !
- Laisser aboyer un chien sans arrêt est considéré comme du tapage, de jour comme de nuit ...n'en abusons pas.

Si malgré toutes vos précautions, votre animal est embarqué, contactez la SPA de Marlioz qui assure le service de fourrière de la mairie (coordonnées page info pratiques)

# CARNET

## NAISSANCES

22/01/2012 Antoine COLOMBANI

22/03/2012 Margot LESAGE

*Toutes nos félicitations aux parents et nos vœux de bonne santé aux bébés.*



*Pas de mariage*



## DECES

25/12/2011 Patrick LEBAILLY

15/02/2012 André LUVET

19/03/2012 Pierre MAINETTI

20/03/2012 Roger PRETOT

25/04/12 Geneviève CHAMOIX  
née RIMBOD

*Nous présentons nos condoléances aux familles*

## URBANISME

1er trimestre 2012

### Permis de construire acceptés :

- 27/01/2012 PERNOUD Eric, garage, route de Combes  
27/01/2012 VENDETTI Marc, modifications d'ouvertures et création piscine, impasse des Mousserons  
31/01/2012 LEFEBVRE Denis, abri voitures, route de Marlioz  
05/02/2012 CASABIANCA Marc, maison d'habitation, chemin des Bourgeois  
09/02/2012 HOFSTETTER Margarita, panneaux photovoltaïques, impasse de Grillon  
20/02/2012 DRUART Alban, réhabilitation, chemin des Nérès  
20/02/2012 GERBER Loïc, garage, chemin des Robettes  
20/03/2012 SONDAZ Noël, garage, impasse de la Plaine.

### Permis de construire refusés :

- 20/03/2012 SCI LES GRILLONS (Varenik), maison de gardien, route de Véry (Pont Noir)

### Modifications ou transfert de permis de construire :

- 14/02/2012 JACQUEMONT Mikael, modification aspect extérieur, route de Véry

### Déclarations préalables :

- 05/12/2011 ORSET Mireille et BAJULAZ Christian, abri voiture, route de Perroud  
21/12/2011 KOEHL Laurent, abri voiture, rte des Effrasses  
19/01/2012 MERMINOD Nicolas, modifications de façades, route des Mégevands  
19/01/2012 COPIN Didier, piscine semi-enterrée, chemin des Bourgeois  
09/02/2012 CHIHAOUI Frédéric, piscine, chemin des Bourgeois  
08/03/2012 HERREMAN Michael, clôture, route de Cercier  
09/03/2012 DI MANNO Victor, modifications de façades, chemin de Chez Basset  
09/03/2012 LHERITIER Patricia et LABORIE Rémi, abri de jardin, chemin des Fleurets  
09/03/2012 DUMONT Nicolas, abri de jardin, chemin des Sartons.

# INFOS PRATIQUES

HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
Mairie	fermé	14h-17h	fermé	8h30-12h	14h-17h	8h30-12h
Agence postale	8h40-11h45	8h40-11h45 14h30-16h15	fermé	8h40-11h45	8h40-11h45	8h40-11h45

## NUMEROS UTILES

GENDARMERIE	17
POMPIERS	18
SAMU	15
ALLO ENFANCE	119
URGENCES EUROPE	112
SPA MARLIOZ	04 50 77 82 40
CCFU	04 50 77 70 74
ADMR	04 50 68 76 56
PRIORITERRE	04 50 67 17 54

## AGENDA DES ASSOCIATIONS

### LE VENDREDI 15 JUIN

FETE DE L'ECOLE A 16H30

### LE SAMEDI 23 JUIN

FETE DU CLUB LOISIRS à 17 h  
autour d'un gros goûter avec le  
spectacle de la TROUP'HETTE  
de Choisy qui jouera "Esprit du  
Sommil" de Véronique Pilon  
FETE DE LA MUSIQUE à 19h  
Organisé par le Comité des Fêtes

### LES 29 ET 30 JUIN

LE FESTIVAL DES CAILLEUX

## EAU

**Le Service de l'eau est une compétence de notre Communauté de Communes**

Contact : 0450772404

Depuis 2012, vous pouvez régler votre facture d'eau en ligne sur le nouveau site Internet de la CCFU:

[www.ccfu.fr](http://www.ccfu.fr) - rubrique Services en ligne.

La procédure est simple, munissez-vous de votre facture d'eau sur laquelle figurent vos identifiants et mots de passe puis laissez-



## DECHETTERIE D'EPAGNY

Réservé aux ménages de la CCFU et de l'agglomération annécienne (un justificatif peut être demandé)

Plus d'info sur le site

[www.ccfu.fr](http://www.ccfu.fr)

### Horaires Eté

Lundi 13h30-18h30

Du mardi au dimanche

9h-12h/13h30-18h30

## RUCHES

**N'oubliez pas la déclaration obligatoire de vos ruches !**

En savoir plus : [www.syndapi74.fr](http://www.syndapi74.fr)



## PETITES ANNONCES

1 le club loisirs recherche pour la rentrée de septembre un/un(e) prof de gymnastique pour des cours adultes et enfants de préférence auto-entrepreneur.

2 le club loisirs cherche aussi des bénévoles qui pourraient s'occuper occasionnellement du CINE-BUS qui est à la salle des Fêtes de Choisy un jeudi sur deux à partir de 19h45. Places de cinéma sont offerts aux bénévoles !

Contactez Corinne Herleder au 04 50 77 47 86

## TRANSPORT

### CAR LIHSA

8 départs par jour pour Annecy depuis La Balme ou Sillingy.

➔ Lignes 21 et 22

### Bons plans bus :

**La Carte Déclit** pour les moins de 26 ans

**Le Ticket Gagnant** : car + lignes urbaines SIBRA gratuits à Annecy

### En savoir plus et télécharger les horaires :

<http://www.cg74.fr/pages/fr/menu-secondaire/informations-transport-107.html>

### COVOITURAGE

3 parkings à Choisy au :

➔ chef-lieu, devant le cimetière

➔ stade de Mennais

➔ École de Véry



## DON DU SANG

**À la mairie dans la salle du conseil le vendredi 6 juillet 2012 de 16 h à 19 h**

Aucun traitement ni médicament de synthèse ne peuvent être substitués aux produits sanguins. Irréplaçables et vitaux, les produits sanguins sont indiqués pour les situations d'urgence et les soins chroniques, pour les patients qui seul(e) une transfusion sanguine peut contribuer à guérir ou à soulager

En savoir plus : [www.dondusang.net](http://www.dondusang.net) ou Etablissement Français du Sang (EFS) au 04 72 11 75 34

# CHOISY EN IMAGES

## Journée de l'Environnement



## Cérémonie du 8 mai



## Nuit des Contes



TOUTES CES PHOTOS ET PLUS ENCORE SUR [www.choisy.fr](http://www.choisy.fr)